

Arrêté n° 128 du

29 JAN. 2017

**fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique  
de la faculté des sciences exactes et informatique  
à l'université Hassiba Benbouali- Chlef**

*Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,*

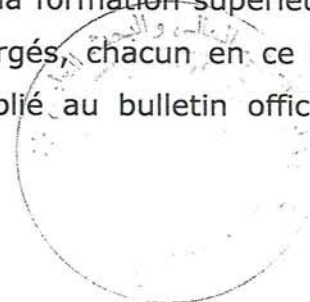
- Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n° 01-209 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001, modifié et complété, portant création de l'université de Chlef ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El-Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu le procès-verbal d'élection des représentants des enseignants au conseil scientifique de la faculté des sciences exactes et informatique à l'université Hassiba Benbouali- Chlef du 27 Novembre 2016 ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>:** En application des dispositions des articles 43 et 44 du décret exécutif n°03-279 du 24 JoumadaEthania1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté des sciences exactes et informatique à l'université Hassiba Benbouali- Chlef.

**Article 02:** La liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté des sciences exactes et informatique à l'université Hassiba Benbouali- Chlef, est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

**Article 03:** Le directeur général des enseignements et de la formation supérieurs, le recteur de l'université Hassiba Benbouali- Chlef, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



**Annexe de l'arrêté n° 128 du**  
**fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique**  
**de la faculté des sciences exactes et informatique**  
**à l'université Hassiba Benbouali- Chlef**

29 JAN. 2017

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	KHALFAOUI Hafid	Président du conseil scientifique de la faculté, représentant des enseignants de rang magistral du département de physique
2	ELMILOUDI Khaled	Doyen de la faculté
3	MOKAFI Mohamed	Vice-doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants
4	CHERFI Mohamed	Vice-doyen chargé de la post-graduation, la recherche scientifique et des relations extérieures
5	BELABBES Mohammed	Chef du département de physique
6	HEDIDI Madani	Chef du département de chimie
7	MEZOUGHJI Abdelheq	Chef du département de mathématiques
8	MAIZA Mohammed	Chef du département de tronc commun en sciences exactes et informatique
9	BOUHEKKA Ahmed	Président du comité scientifique du département de physique
10	BAILICHE Zohra	Présidente du comité scientifique du département de chimie
11	FOUKRACH Djamel	Président du comité scientifique du département de mathématiques
12	RACHED Habib	Représentant des enseignants de rang magistral du département de physique
13	LAIDANI Yakhlef	Représentant des enseignants de rang magistral du département de chimie
14	TAHAR Abbas Mounir	Représentant des enseignants de rang magistral du département d'informatique
15	GUELIL Zouaoui	Représentant des maitres assistants
16	HAMEL Elhadj	Représentant des maitres assistants
17	BELKREDIM Fatma Zohra	Directeur de laboratoire de recherche
18	HADJI MELIANI Mohammed	Directeur de laboratoire de recherche
19	BOUTHIBA Mohamed	Responsable de la bibliothèque